

Habitats et parcellaires antiques dans le sud-est de l'Armorique

Données nouvelles de l'archéologie aérienne

Gilles LEROUX
Chercheur Associé à l'UPR 403 du CNRS.

L'archéologie "à distance", par le biais des observations aériennes, se substitue aux fouilles ou les précède mais surtout apporte de précieuses données sur la multiplicité des structures agraires et en renouvelle l'interprétation traditionnelle.



Amanlis (35), La Tonnandière. Vue aérienne oblique de l'aménagement externe d'une probable ferme de l'Âge du Fer : chemin de desserte (côté gauche de la photo) et limites parcellaires (second plan).

Le recours à l'archéologie aérienne pour reconnaître les traces de l'occupation humaine ancienne est relativement récent en Armorique.

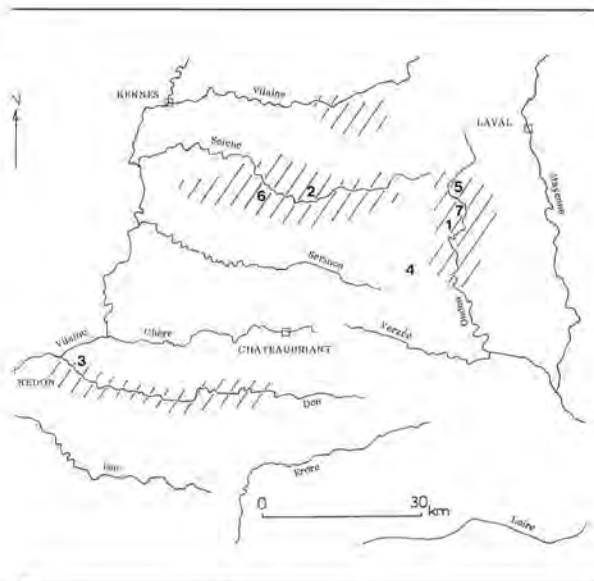
Depuis la fin des années 1970, les archéologues s'étaient contentés en effet de cataloguer des centaines de structures appartenant le plus souvent à des habitats ou des nécropoles.

Mais à l'instar de l'archéologie classique qui a vu son intérêt passer du monde des morts (modes funéraires, nécropoles) à celui des vivants (habitats), en quelques années le champ de vision de l'archéologue aérien s'est considérablement élargi, puisqu'aujourd'hui il ne se contente plus de localiser les emplacements de fermes gauloises ou gallo-romaines, il est désormais attentif à tout ce qui a pu participer à l'organisation des exploitations agricoles antiques, et notamment les traces de parcellaires souvent associés aux habitats, mais aussi les chemins ou voies qui les desservaient. Autant dire que l'archéologie aérienne est en mesure d'appréhender quelles furent les grandes lignes des paysages antiques.

Une densité d'occupation humaine insoupçonnée

Le terme de "vision fantastique du passé", propre à l'archéologie aérienne, n'est en rien usurpé pour le sud-est de l'Armorique, au vu du nombre de structures archéologiques détectées. Pour peu, en effet, que les conditions pédologiques aient encouragé les groupes humains à la sédentarisation, l'archéologue est vite frappé par la densité remarquable des traces de ces installations ; à un point tel d'ailleurs que les survols successifs tendent à montrer une occupation totale dans l'espace et continue d'un point de vue chronologique à partir de l'Âge du Fer.

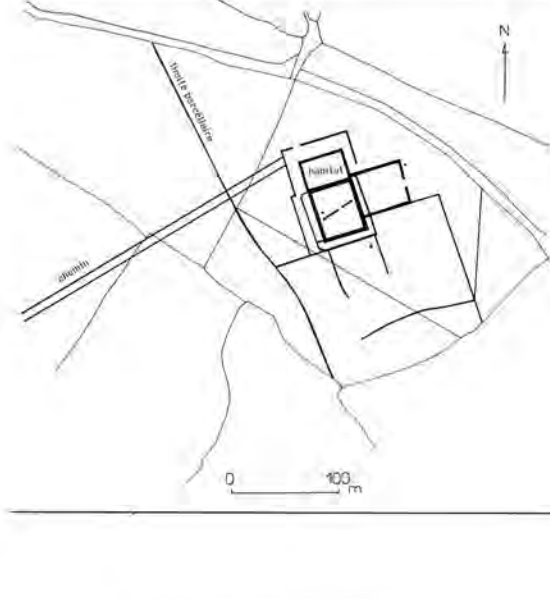
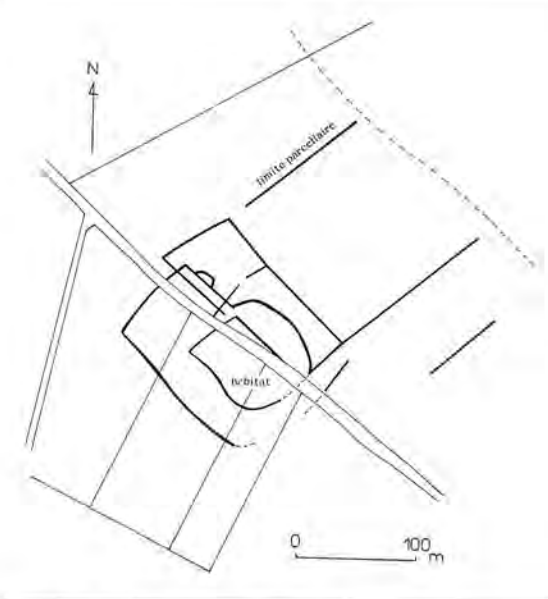
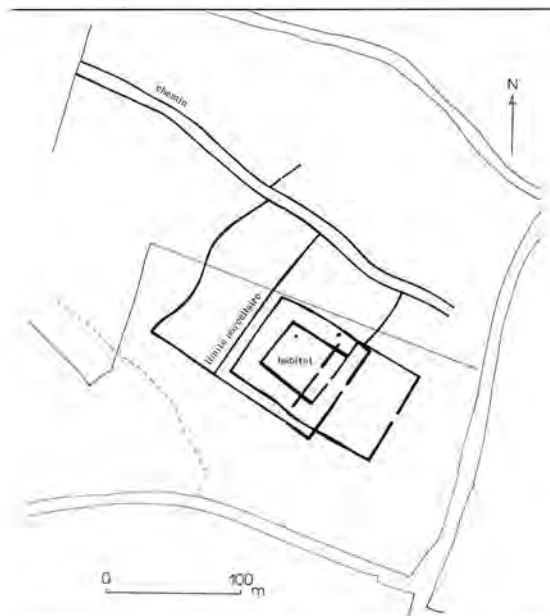
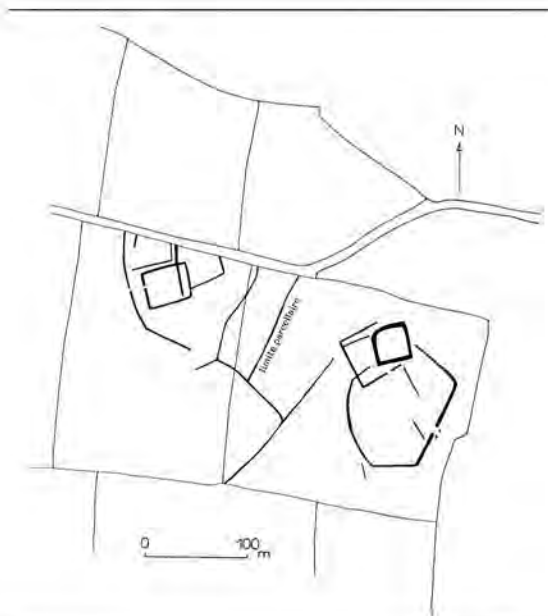
C'est dans ce sens que l'on peut affirmer que les campagnes antiques de cette partie de l'Armorique étaient fortement anthropisées. Néanmoins, cela ne semble pas avoir de caractère exceptionnel puisque Roger Agache avait fait un constat identique lors de ses travaux de prospection en Picardie (Agache, 1978) ; d'ailleurs les résultats



Carte des zones à forte concentration archéologique entre Laval et Redon (hachures). 1-Cossé-Le-Vivien (La Viallière), 2-Domalain, 3-Avessac, 4-Ballots, 5-Beaulieu-sur-Oudon, 6-Amanlis, 7-Cossé-Le-Vivien (Montsion).



Ballots (53), Les Masses. Vue aérienne d'un probable habitat protohistorique et de structures associées (chemin, limites parcellaires).



De gauche à droite et de haut en bas :
Cossé-Le-Vivien (53), La Viallière. Report cadastral montrant la densité des vestiges dans le bassin de l'Oudon, 2 habitats et parcellaire (photo-interprétation, G. Leroux, 1991)

Ballots (53), Les Masses. Probable habitat protohistorique avec chemin de desserte et traces parcellaires associées (photo-interprétation, G. Leroux, 1990)

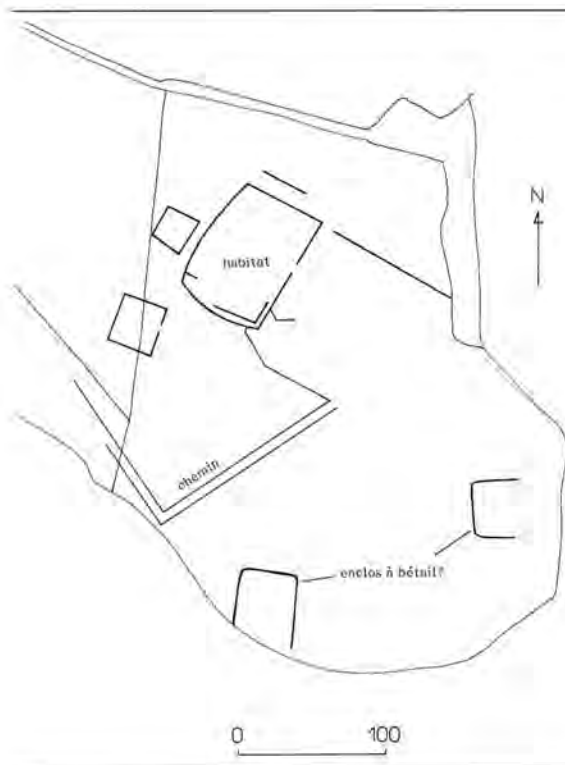
Avessac (44), Guévêlo. Structures d'un habitat protohistorique et traces parcellaires associées (photo-interprétation, G. Leroux, 1989).

Beaulieu-sur-Oudon (53), La Gabellière. Structures d'un habitat protohistorique, desservi par un chemin et associé à un système parcellaire (photo-interprétation, G. Leroux, 1992).

chiffrés sont similaires : il est possible de compter en moyenne 3 ou 4 établissements par km². C'est le cas, par exemple, dans le bassin de la Seiche (Ille-et-Vilaine), entre Corps-Nuds et La Guerche, ainsi que dans le bassin de l'Oudon (Mayenne), entre Cossé-Le-Vivien et Craon.

Une occupation rationnelle de l'espace

L'accumulation des découvertes archéologiques permet de retrouver un certain nombre de constantes dans les manifestations humaines, et d'affirmer que l'occupation des terroirs s'est effectuée de façon rationnelle. Pourtant l'anthropisation des paysages est fonction de la densité de l'occupation humaine et, de plus, elle a fortement varié suivant les époques.



Domalain (35), Le Bas-Princé. Report cadastral de vestiges appartenant à une exploitation agricole à plan éclaté, d'époque gallo-romaine.

C'est ainsi que l'adaptation des habitats au relief est la règle pour la période néolithique : les enceintes d'habitats couronnent le sommet des collines ou occupent les proximités d'abrupts ; il en va de même des premiers habitats protohistoriques, et notamment ceux de l'Age du Bronze. Pourtant, dès cette époque, une certaine distribution différentielle des types de structures dans l'espace est perceptible. C'est ainsi que l'interfluve situé entre la Seiche et la rivière Quincampoix (communes de Bais, Marcillé-Robert et Visseiche en Ille-et-Vilaine) semble voué aux nécropoles puisque l'on dénombre au moins 6 groupes de petits enclos circulaires à destination probablement funéraire ; alors que dans le même temps, les sites d'habitats sont absents. La division de l'espace aura tendance dès lors à se faire à l'échelle de la micro-région.

La plus forte densité humaine qui apparaît à l'Age du Fer transforme ce schéma : l'organisation des paysages se fait alors à l'échelle d'un terroir plus restreint ; c'est-à-dire qu'elle devient plus systématique. Ce processus d'occupation rationnelle des terroirs a été noté dans la vallée de la Seiche, et plus particulièrement sur la commune d'Essé, où les habitats gaulois et gallo-romains sont situés sur la ligne de crête qui domine la rivière, alors que les nécropoles (petits enclos quadrangulaires) sont placées en retrait.

La systématisation des prospections permet aussi de constater que cette "colonisation" des terroirs n'est pas uniforme. En effet, certains d'entre eux présentent une occupation humaine dense, alors que certains autres se distinguent par une absence quasi-totale de vestiges. Il va sans dire que les premiers agriculteurs ont su, de façon empirique, sélectionner les meilleurs sols, susceptibles de satisfaire leurs besoins en denrées alimentaires, et aussi en fonction de leur outillage rudimentaire. C'est ainsi qu'à l'échelle de la seule commune de Retiers (35), il est possible d'isoler deux zones distinctes. D'une part, la vallée de l'Ardenne, petite rivière affluent de la Seiche, qui se caractérise par des sols légers à dominante schisteuse, et présentant une très forte densité de traces d'installations humaines de la période gauloise ou gallo-romaine. Et d'autre part, la partie méridionale de la commune, dont les propriétés agronomiques des sols à dominante argileuse

Beaulieu-sur-Oudon (53), La Gabellière. Vue aérienne d'un chemin d'accès et de limites parcellaires (au premier plan), qui constituent les abords immédiats de l'habitat protohistorique (second plan).



n'ont pu accueillir qu'un petit nombre d'établissements antiques.

Un paysage maîtrisé et organisé

Outre, bien sûr, les différences de densité de l'occupation humaine qui ont été notées ici et là, c'est la reconnaissance de structures agraires associées à des habitats antiques qui s'avère avoir été le point fort des recherches aériennes de ces dernières années et qui détermine réellement l'anthropisation des paysages.

Pour l'Armorique, la sécheresse de 1989 aura été à l'origine des premières identifications de limites parcellaires. Celles-ci apparaissent généralement sous une forme moins pertinente que celles formant les enceintes d'habitats, pour la simple raison que leurs fossés sont plus modestes, mais elles montrent souvent une plus grande diffusion dans l'espace et offrent des plans parfois très organisés.

La plupart du temps, ces limites parcellaires se greffent à l'enclos d'habitat, dont elles respectent aussi l'orientation. Elles délimitent des parcelles quadrangulaires parfois assez vastes.

Nos recherches dans le sud-est de l'Armorique montrent que les formes parcellaires liées aux habitats ne diffèrent guère entre la période de la Tène finale et l'époque gallo-romaine. Les surfaces ainsi délimitées avoisinent généralement les 5 ou 6 hectares. Cette observation tendrait à prouver que la conquête romaine n'apporta pas dans notre région de grands bouleversements en ce qui concerne les modes d'exploitation des terres et que la majeure partie des défrichements avaient déjà été réalisés au cours de la période gauloise.

Bocages précoces ?

L'heure des synthèses n'est pas encore tout à fait venue, mais l'accumulation et la confrontation des découvertes archéologiques concernant les paysages antiques permettent d'ores et déjà quelques observations. La principale d'entre elles serait la multiplicité des interventions de l'homme sur son environnement plus ou moins proche, depuis la Préhistoire jusqu'à la période gallo-romaine.

C'est pourquoi l'hypothèse de l'existence de clairières culturelles disséminées au sein d'une masse forestière primaire pour les époques gauloise et

gallo-romaine, encore en vogue au cours du siècle dernier, a été mise à mal par nos récentes découvertes, qui tendent plutôt à prouver que les fréquences d'habitats associés à des aménagements agraires étaient telles qu'elles trahissent l'existence de paysages entièrement humanisés, c'est-à-dire largement ouverts, et vraisemblablement sous forme d'un bocage. ■

Quelques références

AGACHE R. 1978 - La Somme pré-romaine et romaine d'après les prospections aériennes à basse altitude. Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie, 24, Amiens, 515 pages.

LANGOUET L. et GAUTIER M. 1991 - La prospection aérienne en Bretagne, Collection Documents d'Archéologie Armoricaire,

Centre Régional de Documentation Pédagogique de Rennes.

PROVOST A. et LEROUX G. 1991 - Carte archéologique de la Gaule : l'Ille et Vilaine. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 304 pages.

Le passé vu du ciel, 1990 - Cinq catalogues des expositions itinérantes du même nom concernant quatre micro-régions : le bassin de Rennes, les pays de Moyenne-Vilaine, le sud-est de l'Armorique et le nord de la Haute-Bretagne. 16 pages chacun. Photographies couleur. Par Maurice GAUTIER, Loïc LANGOUET, Gilles LEROUX, Alain PROVOST.

Les photographies aériennes sont de l'auteur (06.07.1991 et 1992) avec le soutien des Services Régionaux de l'Archéologie de Bretagne et des Pays de la Loire.



Cossé-Le-Vivien (53), Montsion. Vue aérienne montrant la distribution spatiale de l'habitat antique ou médiéval en fonction d'un chemin tortueux.